

AGENT(E) D'HOTELLERIE (TITRE PROFESSIONNEL - NIVEAU V)

PUBLIC VISÉ

Tout public

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : titre professionnel

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 735 heures

Durée en entreprise : 245 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 05/11/2018 au 31/05/2019.

LIEUX DE FORMATION

GMTE77

Lycée Jean VILAR

83 avenue Salvador Allende

77100 MEAUX

gme77@ac-creteil.fr

Tél : 01 60 09 38 32

CONTACT

Brigitte De Junnemann

brigitte.de-junneman@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Préparer le titre du Ministère de l'Emploi d'Agent d'Hôtellerie de niveau V.

COMPÉTENCES :

- Entretien quotidiennement les chambres, les salles de bain et les sanitaires des clients.
- Prendre en charge le linge du service des étages et le linge client.
- Entretien des parties communes de l'établissement dédiées à la clientèle et les locaux à usage du service des étages.
- Réaliser les travaux préalables au service du petit déjeuner.
- Assurer le suivi du service du petit déjeuner.
- Réaliser les travaux de fin de service du petit déjeuner.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.

Bonne résistance physique

Esprit d'équipe, d'initiative

Goût du contact et de l'accueil

Pas de contre-indication médicale

Niveau d'entrée : niveau V bis (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Inscriptions du 29/01/2018 au 29/10/2018 au Lycée Jean VILAR à MEAUX.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ CCP 1 - Entretien des chambres des clients, des parties communes et des locaux de service d'un établissement hôtelier ou para-hôtelier
- ▶ CCP 2 : Mettre en place et assurer le suivi du petit déjeuner d'un établissement hôtelier ou para-hôtelier
- ▶ Anglais professionnel
- ▶ Communication écrite et orale
- ▶ Bureautique
- ▶ Préparation à l'élaboration du dossier de synthèse des pratiques professionnelles
- ▶ Accompagnement à la recherche de stage en entreprise (*)
- ▶ Accompagnement à la préparation à l'emploi (*)
- ▶ (*) pour les demandeurs d'emploi uniquement